

Paris, le 28 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Territoires fragilisés : suppression de lignes aériennes et perte de passagers en France

À l'occasion de son congrès annuel, l'Union des aéroports français (UAF) entend alerter sur les conséquences dramatiques de la hausse de la fiscalité aérienne décidée en 2025. Cette mesure, sans précédent en Europe, menace directement la connectivité des aéroports français et fragilise l'accès des territoires à la mobilité, à l'emploi et au développement économique.

Pour étayer cette alerte, l'UAF a présenté les résultats de deux enquêtes approfondies menées auprès de ses adhérents (hors Aéroports de Paris) qui témoignent de l'ampleur inédite du choc que subit le secteur.

Pour la saison hiver 2025-2026, 14 aéroports ont reçu une notification de réduction de présence de compagnies aériennes, principalement Ryanair et EasyJet. Au total, 21 lignes sont supprimées, dès l'hiver 2025-2026, et d'autres subissent des baisses de fréquence notables, représentant près de 630 000 passagers en moins. Cette contraction de l'offre touche aussi bien les grands aéroports régionaux que les plateformes de taille intermédiaire ou encore les aéroports de desserte locale, accentuant une fracture territoriale déjà préoccupante.

La tendance alarmante se confirme et s'aggrave pour la saison printemps-été 2026. 24 aéroports ont reçu une alerte formelle de la part d'une compagnie aérienne concernant des réductions d'activité. Ce sont 27 liaisons qui seront totalement supprimées, tandis que de nombreuses autres subiront une diminution de fréquence, affectant toutes les catégories d'aéroport, sans distinction de taille. Au total, ce sont 2 859 vols qui disparaissent, et plus de 750 000 passagers manqueront à l'appel pour cette saison, mettant en difficulté l'ensemble de la filière aéroportuaire et toute la chaîne de valeur associée : tourisme, commerce, emplois directs et indirects.

Au total, les suppressions de lignes et les réductions de vols liées à la hausse de la fiscalité française génèrent à ce stade une perte de plus de 1,3 million de passagers potentiels par rapport aux saisons aéronautiques précédentes.

L'aéroport de Brive apparaît comme un symbole des conséquences dévastatrices de cette fiscalité accrue. Dès l'été 2026, il perdra l'intégralité de ses lignes opérées par Ryanair (soit 70% de son trafic), résultat de longues années de développement, d'investissements locaux et d'efforts conjoints des collectivités et acteurs économiques. Cette disparition brutale prive le territoire de Corrèze et du bassin de Brive d'un accès direct à de nombreux marchés stratégiques, affectant l'attractivité économique, le dynamisme touristique, l'emploi local et la qualité de vie des habitants. L'UAF souligne qu'au-delà du seul exemple de Brive, c'est l'ensemble du tissu aéroportuaire régional qui se trouve fragilisé, menaçant la présence des compagnies aériennes low-cost et la capacité des aéroports à attirer de nouvelles dessertes.

Comme l'a clairement exprimé Thomas JUIN, Président de l'UAF, dans son discours de clôture : « *Chaque ligne supprimée éloigne un peu plus les territoires de la République et accentue les fractures sociales et économiques.* ». La perte de connectivité ne se résume pas à une simple réduction du trafic : elle remet en cause la mobilité nationale et internationale pour des millions de Français.

Face à cette situation critique, l'UAF appelle solennellement à une réforme urgente et ambitieuse de la fiscalité aérienne. Il s'agit de préserver la compétitivité du transport aérien français, de garantir l'égalité d'accès à la mobilité aérienne pour tous les territoires et de soutenir la transition écologique du secteur. L'UAF propose d'engager un dialogue constructif avec les pouvoirs publics pour élaborer un cadre fiscal adapté, qui réconcilie impératifs environnementaux, vitalité économique et cohésion des territoires. Elle invite l'ensemble des parties prenantes à se mobiliser pour que la France reste un pays ouvert, connecté, et résolument tourné vers l'avenir.

A l'issue du Congrès de l'UAF, Thomas JUIN, Président a déclaré : « *La France décroche. Jamais depuis la libéralisation du transport aérien en Europe, notre pays n'a connu un tel recul de sa connectivité. Ce décrochage n'est pas une fatalité : il est la conséquence directe de choix politiques et fiscaux qui fragilisent nos aéroports et nos territoires. Nous refusons que l'isolement des territoires devienne la norme. La France doit se doter d'un cadre fiscal qui encourage le développement des aéroports et soutienne la transition écologique, afin de garantir à chaque territoire un accès équitable à la mobilité. Il est temps de transformer la fiscalité aérienne en moteur de compétitivité, au service de l'économie, de l'environnement et de la cohésion nationale.* »

A propos de l'UAF : Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation et de ses métiers (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE).

Contact Presse UAF :

Erwan LEMERCIER - Tél : 06 42 31 02 80 - elemercier@angiocom.fr